



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, le **5 avril 2023 à 19 h 30**, une séance ordinaire au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	6 317 936
2023-10011	Numéro d'immeuble :	920, chemin Scenic, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une marge de recul d'implantation minimale de 4 mètres au lieu de 6 mètres contrairement aux dispositions de la section 5.8, chapitre 3, paragraphe e) du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> . Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-920-chemin-scenic

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **17^{ième} jour** du mois **de mars** de l'an **2023**.

Jonathan Fortin, LL.B, OMA
Directeur général adjoint
Greffier et directeur des affaires juridiques